

Décision

Générale

colonial

Décision n° 15-11-1905 nommant M. Pillias, adminstra- leur-adjoint des colonies, chef de cabinet par intérim de la Cole Française es Somalis, secrétaire archiviste des conseils d'adiinstration et du contentieux administratif.

n° 15-11-1905

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 octobre 1905

Numéro JO
n° 108 du 01/11/1905

Date du numéro
1 novembre 1905

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et Dépendances

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision en date du 13 octobre 1905 nommant M. Pillias, administrateur-adjoint des Colonies, h. c., chef de cabinet du gouverneur par intérim, de la côte française des Somalis;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er. — M. Pillias, administrateur adjoint des Colonies, H. G. chef de cabinet du Gouverneur par intérim de la Côte française des Somalis, est nommé secrétaire archiviste des Conseils d'administration et du Contentieux administratif.

Art. 2

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Signé :

ORMIERES